



PLAN D' ACTIONS COLLECTIVES

INTRODUCTION

Ce document constitue notre Plan d'Actions Collectives. Il exprime notre désir commun de réaliser les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 mis à jour le 07 août 2014.

La réalisation de ce Plan d'actions collectives (PAC) nécessitera la totale collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, PMS, ...

Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation et son évaluation.

La mise en œuvre doit se faire collégialement, l'équipe de direction, l'équipe des éducateurs et les professeurs. Mais celle-ci doit aussi viser l'institution dans sa globalité ainsi que le groupe-classe jusqu'à l'élève dans sa personnalité.

Le PAC constitue une somme d'intentions que nous nous engageons à réaliser. En isolant des priorités, notre objectif avoué est de les faire aboutir. Bien sûr, ces priorités devront tenir compte des réalités du terrain et de la disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour confronter régulièrement nos intentions et les actions qui aboutissent, nous nous engageons à évaluer systématiquement l'avancement de notre plan projet et d'analyser les résultats au terme de trois années.

Pour garder la dimension partenariale, nous vous invitons d'ores et déjà à répondre favorablement à la convocation à la première réunion du conseil de participation. Si des actions n'ont pu être menées à leur terme, si des objectifs n'ont pu être atteints, nous devons en rechercher les raisons avec objectivité et humilité avant de mettre en place des systèmes pour rectifier les processus.

Ce texte introductif souhaite voir préciser l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce document soit lu.

1) DESCRIPTION DU CONTEXTE JUSTIFIANT LES ORIENTATIONS DU PAC

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Pouvoir Organisateur

**Centre Scolaire Saint-Lambert de Herstal
Rue Elisa Dumonceau 75
4040 HERSTAL**

Dénomination officielle de l'établissement

Degré d'Observation Notre-Dame Saint-Lambert Saint-Laurent
Rue Elisa Dumonceau 75
4040 HERSTAL

Téléphone 04/264.41.78
Matricule 1 421 6146029

Classes organisées

- * Première année commune
- * Première différenciée
- * Deuxième année commune
- * Deuxième différenciée
- * Deuxième année supplémentaire

Notre public étant diversifié, socialement et culturellement, le PAC, au sein de notre établissement, doit avant tout apporter une aide scolaire et d'intégration.

Notre devoir est de donner un maximum de chances à chaque enfant, quels que soient son niveau et son milieu, mais aussi de l'amener le plus loin possible, en fonction de ses capacités personnelles.

2) IDENTIFICATION DES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

*L'objectif privilégié de ce plan est **l'épanouissement de l'élève**.
Des objectifs éducatifs prioritaires ont été dégagés.*

Pour aider chaque élève

***** à développer tout son potentiel***

***** à devenir un être complet***

***** à s'épanouir par une interaction participative parents-élèves-école et dans le cadre d'une école chrétienne.***

3) DESCRIPTION DES ACTIONS ET DISPOSITIFS A METTRE EN ŒUVRE ET IDENTIFICATION DES RESSOURCES EDUCATIVES, PEDAGOGIQUES ET MATERIELLES MOBILISABLES

**** Développer tout son potentiel ... ****

A) Aider chacun à développer tout son potentiel par un accueil de tous :

1) Classes :

Composition des classes harmonieuse et équilibrée (provenance des élèves, équilibre dans les résultats, mixité ...)

2) Rôle du professeur titulaire :

- * Rassurer et sécuriser les jeunes élèves.
- * Les initier à leur nouvel environnement : locaux, matériel, règlement, encadrement.
- * Assurer la cohésion du groupe classe : activités de groupe, conseils de classe, mises au point.

3) Accueil spécifique des 1ères et des 2èmes :

- * Lors de l'accueil, le jour de la rentrée, les élèves de premières communes et différenciées sont invités dans un premier temps (éventuellement accompagnés de leurs parents), pour permettre une prise en charge spécifique et une répartition des classes en douceur.
Puis accueil des autres élèves du degré et formation de leur classe, eux qui, en général, connaissent déjà l'établissement.
- * Organisation, généralement à l'extérieur de l'école, d'une journée d'accueil récréative, sportive, ... pour tous les élèves du DOA, répartis par classe ou par niveau afin de permettre de faire mieux connaissance avec ses condisciples.

4) Accueil des parents :

- * Invitation des parents de futurs élèves à une journée « Portes Ouvertes ».
- * Lors de l'accueil, le premier jour de la rentrée, les parents sont les bienvenus afin d'aider leur enfant à franchir « le cap » vers le secondaire.
- * Réunion, par classe, avec les parents de premières, pour présenter les modalités de la vie quotidienne dans notre établissement, en secondaire, pour clarifier les objectifs, pour une prise de contact avec le titulaire et les professeurs, pour répondre aux premières inquiétudes.

5) Accueil des futurs élèves :

- * Organisation de journées portes ouvertes pour l'école primaire : découverte de l'établissement
- * Possibilités d'immersion dans les classes
- * Organisation d'activités partagées entre le maternel, le primaire et le secondaire : lecture de contes, activités théâtrales, animations ludiques dans les classes, activités d'éveil.
- * Contacts suivis entre instituteurs et institutrices et les enseignant(e)s du secondaire afin d'assurer une transition souple entre les deux niveaux d'enseignement (Continuum pédagogique).

B) Développer tout son potentiel par une formation adaptée à chacun :

1) Maintien de la rigueur dans la formation commune :

- * Elaboration d'un horaire harmonieux privilégiant les impératifs pédagogiques.
- * Session d'évaluations certificatives en fin de 1^{ère} année destinée à développer l'esprit de synthèse et d'analyse, à aider l'élève à assimiler des matières de plus en plus importantes et à mettre en œuvre les compétences exercées pendant l'année.
- * Définition d'objectifs précis pour chaque cours, annoncés en début d'année et en début de chapitre ou de thème, explicités en classe et poursuivis à travers les évaluations formatives puis certificatives.

2) Equilibrage soigneux dans les activités au choix de l'établissement :

- * Choix de disciplines menant aux trois filières.
- * Equilibrage soigneux de ces choix :
 - > Initiation au latin et à la démarche technique en 1^{ère} année
 - > Composante artistique durant les deux ans
 - > Activités en deuxième préfigurant les options de troisième (littéraire, économique, scientifique, technique ...).
- * Activité complémentaire au choix de l'élève avec des possibilités variées (artistique, mécanique, informatique, ...).

3) Ouverture sur le monde extérieur :

- * Médiathèque au répertoire constamment étoffé en fonction des projets de classe, de l'actualité et des programmes.
- * Bibliothèque au contenu actualisé et adapté aux demandes des professeurs et des élèves.
- * Organisation de tournoi de sports collectifs centrés sur l'esprit d'équipe.
- * Elaboration de cours centrés sur la recherche de documents dans la bibliothèque de manière à en faire un outil de travail incontournable.
- * Promotion d'activités extérieures : visites diverses, musées, opéra, expositions, sites à découvrir (Fagnes, Préhistosite...).

4) Classes adaptées aux élèves en situation d'échec :

Classe de deuxième supplémentaire :

- * Année de remédiation après les première et deuxième années communes.
- * Flexibilité dans les programmes.
- * Remédiations en français et en mathématique.
- * Aide en méthode de travail par des professeurs spécialement formés.
- * Conseils de classe, conseils de guidance et PIA avec soutien personnalisé.

Classe de première différenciée :

- * Diversification des stratégies pédagogiques afin de permettre à l'élève de rejoindre éventuellement une première commune.
- * Développement de l'esprit d'écoute, de l'autonomie, de la responsabilité.
- * Démarches individualisées : utilisation de fichiers, de programmes d'ordinateur.
- * Contacts avec le PMS, conseils de classe, conseils de guidance et PIA avec soutien personnalisé.
- * Classe spacieuse et adaptée : matériel de remédiation, livres et matériel audiovisuel.
- * Gestion disciplinaire personnalisée en contact avec les éducateurs.
- * Mises au point collectives lors des difficultés de gestion de la classe.

Classe de deuxième différenciée :

- * Mise en œuvre de stratégie visant, selon les classes à redonner du goût aux études et prévenir le décrochage scolaire.
- * Mise en évidence de l'aspect concret des réalisations afin de redonner du sens aux différents cours et de restaurer la confiance en soi chez l'élève.
- * Gestion disciplinaire adaptée selon les classes et privilégiant l'écoute et le dialogue.

C) Développer tout son potentiel par une orientation positive et objective :

- * Souci d'observation permanent chez tous les membres de la communauté éducative.
- * Information par les agents PMS dans le courant de la deuxième année.
- * Pour les élèves de deuxième, tests PMS préparatoires aux conseils de classe d'orientation et entretien individuel en début de troisième trimestre.
- * Information de la direction en cours de troisième trimestre à propos du passage de classe.
- * Après que les élèves aient reçu un maximum d'informations, réunion des parents pour discuter avec eux de l'orientation de leur enfant.
- * Souci d'harmonisation entre PMS et école
- * Développement de synergies avec le deuxième degré de l'enseignement général et de l'enseignement qualifiant.

D) Développer tout son potentiel par un encadrement éducatif optimisé :

- * Professeurs formés aux différents types d'évaluations et aux compétences dans le cadre de l'application des nouveaux programmes.
- * Formation continue des professeurs (Cecafof - FPE – IFC) sur des sujets pédagogiques.
- * Appel, lorsque cela est nécessaire, à un conseiller pédagogique.
- * Rencontres constructives avec les inspecteurs aboutissant en général à très bons rapports dans l'ensemble.
- * Formation continue du personnel administratif (gestion – informatique) et des directeurs.
- * Développement des contacts avec des professeurs d'autres écoles.
- * Développement de liens avec le fondamental pour favoriser le continuum pédagogique.
- * Formation des professeurs orientée vers la gestion mentale afin de leur permettre d'aider les élèves selon leurs besoins spécifiques.
- * Retour régulier vers les compétences d'une logopède.
- * Gestion disciplinaire personnalisée pour les élèves présentant un dossier disciplinaire déjà lourd avec suivi par le conseil d'éducation, composé de professeurs motivés et volontaires, soutenu par l'équipe de direction.
- * Mise sur pied d'horaires équilibrés pour les élèves.
- * Aide quant à l'organisation du travail des élèves à domicile (étude du soir).
- * Aide à la gestion des heures blanches (étude encadrée).
- * Mise sur place d'un PIA pour tous les élèves en difficulté.
- * Activités de soutien : remédiation en français, mathématique et langues modernes.
- * Pour les élèves en difficulté et suivis par un PIA, organisation d'aide spécifique pour qu'ils se forment à une méthode de travail plus performante et cela grâce à des professeurs expérimentés.
- * Recherche de moyens pour encourager la motivation des élèves (projet personnel).
- * Organisation d'activités à la bibliothèque et en salle de travail pendant la pause de midi.
- * Equipement progressif des locaux avec du matériel permettant les projections numériques.

E) Développer son potentiel par le « bien-être » à l'école :

- * Pour prévenir des soucis de violences, une gestion disciplinaire personnalisée pour les élèves présentant un dossier disciplinaire déjà lourd avec suivi par le conseil d'éducation, composé de professeurs motivés et volontaires, soutenu par l'équipe de direction.
- * Suivi systématique de tous les élèves par le centre scolaire médical (visite médicale tous les deux ans) et par les infirmières du Centre PMS à la demande.
- * Appel au service d'aide à la jeunesse en cas de nécessité : si nous soupçonnons une situation de danger pour un élève.
- * Recours à un SAS pour aider les élèves en décrochage scolaire (REBOND).
- * Contacts avec un médiateur scolaire en cas de soucis avec un élève ou dans une classe, avec un enseignant ou de manière plus générale.
- * Mise en contact de parents en difficultés avec des AMO.

**** Devenir un être complet ... ****

A) Devenir un être complet par le développement de son autonomie :

- * En équipe pédagogique, le titulaire et le conseil de classe s'attachent à favoriser les attitudes d'auto gestion à l'entrée des élèves dans le secondaire, notamment par le biais de l'auto évaluation.
- * Accompagnement, à travers un PIA, des élèves en difficultés pour surmonter ce passage.

B) Devenir un être complet par le développement de la citoyenneté :

- * Actions spécifiques visant à améliorer le respect de l'autre (Quinzaine du respect, action SBAM, ...).
- * Valorisation de la diversité culturelle.
- * Développement de l'initiation citoyenne et démocratique (lors de l'élection des délégués, à travers certains cours, ...).
- * Mise en projet des élus en vue de développer leur sens de la responsabilité et l'esprit du dévouement.
- * Responsabilisation des élèves dans le maintien de la propreté de la classe et de l'école.

C) Devenir être complet par le développement de l'ouverture sur le monde et de la solidarité :

- * Organisation de débats, dans le cadre de certains cours, sur des sujets d'actualité amenés par les élèves ou par les professeurs.
- * Sensibilisation des élèves sur la pauvreté dans le monde et sur l'importance des petites actions personnelles (Petit déjeuner OXFAM, Action Damien, marche parrainée, ...).

**** S'épanouir ****

A) S'épanouir par une interaction participative parents / élèves / école.

- * Réunion, par classe, avec les parents de premières :
 - pour présenter les modalités de la vie quotidienne en secondaire, en général et dans notre établissement, en particulier
 - pour une prise de contact avec le titulaire et les professeurs
 - pour répondre aux premières inquiétudes
 - pour donner des informations sur les objectifs des cours et la méthodologie appliquée.
- * Communications multiples aux parents :
 - par le journal de classe à signer au moins une fois par semaine et lors de chaque note ou message indiqué par un représentant de l'équipe éducative
 - par des circulaires précisant une modification dans l'horaire habituel, un projet particulier organisé avec les élèves, ...
 - par le bulletin reprenant non seulement les résultats scolaires, mais aussi les commentaires qui en découlent
 - contact téléphonique dès qu'on constate l'absence d'un élève
 - implication dans le PIA (si l'élève en a un)
 - disponibilité de l'équipe éducative pour contact spécifique sur rendez-vous
- * Invitation aux parents à participer au week-end de l'école en fête.
- * Invitation des parents de futurs élèves à une journée « Portes Ouvertes ».
- * Organisation d'un Conseil de Participation pour les concerner au maximum par les activités organisées à l'école.

B) S'épanouir dans le cadre d'une école chrétienne.

- * Tolérance et ouverture à tous.
- * Bienveillance à l'égard de toutes les difficultés.
- * Animation et activités caritatives aux moments importants de la vie chrétienne : l'Avent et Noël (petit déjeuner OXFAM) ou le Carême (marche parrainée, par groupe classe) et cela, sous l'impulsion de l'équipe d'animation pastorale, encadrée par l'équipe de direction.
- * Synergies entre le titulaire, le professeur de religion et l'équipe d'animation pastorale, pour être plus proches des classes et des élèves.

4) DEFINITION DES CRITERES D'EVALUATION INTERNE.

		<i>Quantitatifs</i>	<i>Qualitatifs</i>
** Développer tout son potentiel ... **			
A	1	Chaque classe dispose de son local. En première, les élèves sont répartis de manière équilibrée dans les différentes classes. Les classes sont les plus réduites possible, selon les possibilités du NTPP.	Les élèves sont répartis en veillant à un bon équilibre filles/garçons.
	2		Les titulaires sont des professeurs expérimentés.
	3	Les élèves sont accueillis de manière spécifique le jour de la rentrée et lors de la journée d'accueil.	
	4	Sur les trois activités proposées aux parents, 100 % sont entrés une fois dans l'école.	Les spécificités de l'enseignement secondaire par rapport à l'école primaire sont expliquées, aux parents présents, le jour de la rentrée et lors de la première réunion, en septembre.
	5	Une journée d'immersion « Continuum pédagogique » est organisée pour les élèves de 5 ^e et 6 ^e primaires.	Les professeurs participent très largement à cette journée.
B	1	Deux sessions d'évaluations certificatives minimum, avec mi-temps pédagogique, sont organisées sur le 1 ^{er} degré (hors année supplémentaire). Pour chaque cours de la formation commune, un document officiel précisant les objectifs est remis aux élèves.	L'horaire hebdomadaire est construit pour le bien des élèves et sans heure blanche. La correction des CE1D est collégiale.
	2	Cinq choix d'activités diversifiées sont proposés.	Les activités sont proposées afin de rencontrer un large éventail de centres d'intérêts.
	3	Les élèves ont accès à minimum deux activités par semaine, pendant les temps de midi (bibliothèque, ludothèque ou sports collectifs) Une visite extra-muros, minimum, est organisée pour chaque classe par année scolaire.	La bibliothèque et la ludothèque sont régulièrement réachalandées.
	4	Chaque année scolaire, une classe, minimum, de 1 ^{ère} différencié, de 2 ^{ème} différencié et de 2 ^{ème} année supplémentaire sont ouvertes.	Les élèves de 2 ^{ème} année supplémentaire sont soit dispersés dans des classes de 2 ^{ème} année commune, soit regroupés dans une classe spécifique, en fonction du bien et du projet de l'élève.

C	Les élèves de 2 ^{ème} ont au moins deux contacts avec le PMS pour les aider dans leur orientation. Les parents sont invités à une présentation spécifique des orientations possibles de 2 ^{ème} et de 3 ^{ème} .	Les élèves de 2 ^{ème} passent un test d'orientation avec feedback lors d'une rencontre individuelle avec un responsable du PMS. Lors de la réunion des parents, un contact personnalisé est possible.
D	Les professeurs suivent trois jours de formation par année scolaire. L'équipe pédagogique est particulièrement attentive aux besoins spécifiques des élèves. Des remédiations dans les différentes branches de la formation commune sont organisées chaque semaine. Une étude dirigée est possible quatre fois par semaine. Des heures sont attribuées pour la gestion du PIA et du conseil d'éducation.	Certains professeurs sont formés de manière spécifique à la gestion mentale. Des professeurs sont formés à la gestion d'un PIA. Les rapports d'inspections sont positifs. Les professeurs qui ont des cours en parallèle travaillent de manière collégiale.
E		Dans la mesure du possible, avant d'envisager le renvoi d'un élève, tous les outils pour le maintenir au sein de l'établissement sont mis en place.

**** Devenir un être complet ... ****

A	Une semaine de révision est organisée avant les épreuves certificatives.	Chaque professeur prévoit un planning et des révisions dans son cours.
B	Une équipe de professeurs volontaires encadre les délégués de classe. Un délégué minimum est élu dans chaque classe. Les délégués se réunissent une fois par mois.	Les élections des délégués de classe se passent dans des conditions réelles (isoloirs, convocation, ...)
C	Lors de trois actions, les élèves sont sollicités à l'ouverture sur le monde.	Appel est fait à des intervenants de terrain utilisant des supports médiatiques. Les activités sont choisies pour éveiller à la solidarité.

**** S'épanouir ****

A	Les parents sont invités à plusieurs reprises à venir rencontrer l'équipe éducative de leur enfant.	Les rencontres avec les parents peuvent se développer aussi bien dans un cadre pédagogique que festif. Les horaires de la réunion des parents permettent une individualisation des contacts.
B	Une équipe d'animation pastorale se charge d'organiser des événements lors des points forts de l'année liturgique.	L'accent est mis sur la bienveillance et la tolérance à l'égard de tous.